



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SECURITE SUD

SECRETARIAT GENERAL DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD

**SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION DU MINISTERE
DE L'INTERIEUR DE MARSEILLE**

MARCHE DE SERVICES MARCHE DE MAINTENANCE MULTI TECHNIQUE
--

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRE (BPU)

TARIFS HORAIRES ET COEFFICIENTS APPLICABLES

Maintenance corrective

(La maintenance corrective sera facturée sur la base des tarifs horaires indiqués ci-dessous)

Le taux horaire qui suit est à prendre en compte pour les interventions hors forfait
(y compris frais de déplacement) :

⇒ Personnel :	€ HT
---------------	------

Coefficients d'entreprise

Appliqué sur les factures d'achat de matériels dont les prix seront calculés à partir de la facture fournisseur toutes remises d'entreprise déduites et sur présentation des factures justificatives des fournisseurs : 1,20 %

Appliqué sur les factures de travaux de main d'œuvre sous traité sur présentation des factures justificatives des fournisseurs : 1,20 %

NB : Dans tous les cas évoqués ci-dessus, la personne publique pourra demander au prestataire la facture que lui a adressée son fournisseur.

Signature du candidat

Mention "Lu et approuvé"

A _____, le